

Le pôle de tri et recyclage des déchets prend forme



La Dernière Heure Charleroi - 19 nov. 2016
Page 19

Sur l'ancien site de Cockerill Sambre II à Couillet, le pôle environnemental de l'intercommunale de collecte et de destruction des immondices de Charleroi (ICDI) commence à prendre forme.

Comme vient de l'indiquer le ministre wallon de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire Carlo Di Antonio dans une réponse écrite au député MR Knaepen, "un ultime marché de dépollution des sols est en préparation. Il devrait être attribué au début de l'année prochaine pour une exécution durant le premier trimestre".

Objectif : permettre l'implantation d'activités de tri et recyclage sur les terrains assainis. C'est dans ce cadre que la Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement (SPAQuE) et l'ICDI élaborent le cahier de charges d'équipement de la zone (égouttage et voiries).

A la fin de la semaine, le groupe Terre inaugurera son hangar de valorisation de textiles usagés, d'une capacité de 16.000 tonnes par an. Cet investissement de 4 millions d'euros renforcera le leadership belge de l'entreprise d'économie sociale, tout en créant de l'emploi. "Deux autres projets sont à l'ordre du jour", indique le directeur général de l'ICDI Olivier Bouchat. D'une part la construction d'un nouveau centre de traitement des encombrants pour la Ressourcerie du Val de Sambre, d'une superficie de 3 à 4.000 mètres carrés. De l'autre, celle d'une unité de valorisation des déchets électriques et électroniques, avec un partenaire privé.

Le premier dossier est en cours de montage. l'idée, c'est d'édifier le futur bâtiment entre le parking du personnel et la chaussée de Châtelet. "Actuellement, la Ressourcerie collecte une moyenne de 6 tonnes de résidus par jour dont 11 % sont réutilisés, 71 % recyclés et 18 % seulement envoyés à l'incinérateur", selon sa directrice Anne-Sophie Canart.

Le volume sera de 1500 tonnes pour l'année 2016. Et l'activité monte en puissance : désormais, elle couvre un territoire de 300.000 habitants associant 8 communes (Charleroi, HSH/Nalines, les Bons Villers, Courcelles, Farciennes, Aiseau-Presles, Anderlues et Gerpinnes). A compter du 1er janvier 2017, Montigny-le-Tilleul bénéficiera du service d'enlèvement gratuit des déchets.

L'adhésion de Châtelet est aussi à l'étude. Le projet occupe une quarantaine d'emplois en direct, dont la moitié occupés au sein de l'entreprise de formation par le travail Transform (dépendant du CPAS de Charleroi). Le pôle environnemental accueille aussi Valtris, une chaîne de tri et de recyclage des PMC en provenance du Hainaut, du Namurois et du Brabant wallon.

D.A.

Le premier dossier est en cours de montage. photonews